

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la  
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle  
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale,  
le 22 novembre 2016 à 20H00**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier

Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau

Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Est absent :

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Siège no 4 Madame Monique Boucher

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion .

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

**Ordre du jour de la réunion du 22 novembre 2016**

37. Ouverture de la séance
38. Adoption de l'ordre du jour
39. Avis de motion (budget 2017)
40. Adjudication ramassage des matières résiduelles
41. Les Défis St-Honoré
42. Demande de dérogation – Métal Labonté
43. Contrat des employés administratif
44. Peinture Camion Inter
45. Renouvellement à l'UMQ 840.53 \$ + taxes
46. Mandat à Fixair
47. Embauche de pompiers
48. Relevé pour la route 269
49. Échantillonnage route 269

**37- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

**38- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2016-11-436** Il est proposé monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

### **39- AVIS DE MOTION**

Monsieur Stéphane Veilleux donne avis de motion concernant l'adoption d'un règlement relatif aux prévisions budgétaires 2017 décrétant l'imposition d'un régime d'impôt foncier et déterminant les taux de taxes pour certains secteurs ainsi que les différents tarifs de compensations applicables et d'autres sujets reliés au budget;

### **40- ADJUDICATION RAMASSAGE DES MATIÈRES RISIDUELLES**

**2016-11-437** **Considérant** que la Municipalité est allée en appel d'offres pour le mandat de ramassage des matières résiduelles ;

**Considérant** que deux entrepreneurs ont soumis leur offre de service et que le prix le plus bas est 62 203,57 \$ (taxes incluses) de la firme Services Matrec;

**Considérant** que le directeur général recommande Service Matrec ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte l'offre de services de la firme Service Matrec pour le ramassage des matières résiduelles pour l'année 2017.

### **41- LES DÉFIS SAINT-HONORÉS**

**2016-11-438** **Considérant** qu'une demande a été faite à la Municipalité par Les Défis Saint-Honoré pour l'obtention d'un logement subventionné ;

**Considérant** que la Municipalité subventionne actuellement 3 logements sur une possibilité de 4 ;

**Considérant** que Les Défis Saint-Honoré ont présenté leur état financier avec leur demande et que la Municipalité conclut que tout était en ordre ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte de subventionner à 10 % un nouveau logement.

### **42- DEMANDE DE DÉROGATION - MÉTAL LABONTÉ**

**2016-11-439** **Considérant** la demande de dérogation présentée par la firme Métal Labonté ;

**Considérant** que la demande permet à la firme Métal Labonté de prendre de l'expansion en lui octroyant plus d'espace (30 cm) dans la marge arrière de son terrain pour l'agrandissement de ses locaux;

**Considérant** que l'inspecteur municipal a présenté la demande au CCU et que les membres du comité recommandent positivement la demande de dérogation ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte la demande de dérogation faite par la firme Métal Labonté et lui permet de déroger de 30 cm dans la marge arrière du terrain.

#### **43- CONTRAT DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS**

Sujet reporté

#### **44- PEINTURE DU CAMION INTER**

**2016-11-440** **Considérant** que la nouvelle benne du camion inter a été peinturée dans une couleur qui ne rime pas avec celle du reste du camion ;

**Considérant** que le fournisseur proposé de faire un crédit de 1 000\$ sur la dernière facture

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte que la Municipalité prenne le camion avec la couleur de la benne tel que proposé par le fournisseur et ce, accompagné d'un crédit de 1 000\$

#### **45- RENOUELEMENT À L'UMQ**

**2016-11-441** **Considérant** que la Municipalité doit renouveler son membership à l'Union des Municipalités du Québec ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte que la Municipalité renouvelle son membership avec l'UMQ.

#### **46- MANDAT POUR FIXAIR**

**2016-11-442** **Considérant** les deux offres de service de la firme Fixair pour l'entretien du système de réfrigération de la glace de l'aréna ;

**Considérant** que leurs offres de service sont aux coûts de 1 867,45 \$ et 2 512,06 \$ taxes non incluses ;

**Considérant** que ces offres de service sont requises pour l'entretien régulier des installations de la glace à l'aréna ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte les deux offres de service de la firme Fixair pour des montants de 1 867,45 \$ et 2 512,06 \$ taxes non incluses.

#### **47- EMBAUCHE DE POMPIERS**

**2016-11-443** **Considérant** que le service des incendies a perdu 3 personnes pour le travail de pompier ;

**Considérant** que le directeur du service d'incendie recommande l'embauche de M. Pascal Fluet, M. Emmanuel Leclerc et M. Max Létourneau pour combler les postes vacants dus au départ des trois pompiers ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Sylvain Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte l'embauche de M. Pascal Fluet, M. Emmanuel Leclerc et M. Max Létourneau comme pompier tel que recommandé par le directeur du service d'incendie.

#### **48- RELEVÉ POUR LA ROUTE 269**

**2016-11-444** **Considérant** que des relevés doivent être pris pour les futurs travaux de réfection de la route 269 (rue Principale) entre les rues Bellegarde et Mercier ;

**Considérant** que la firme WSP offre leur service à la Municipalité pour effectuer les relevés ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil octroie à WSP l'autorisation d'effectuer des relevés sur la route 269 (Principale) entre les rues Bellegarde et Mercier.

#### **49- ÉCHANTILLONNAGE POUR LA ROUTE 269**

**2016-11-445** **Considérant** qu'une parcelle de terrain de la route 269 entre Bellegarde et Mercier pourrait être contaminée ;

**Considérant** qu'une contamination pourrait nuire à la réalisation des travaux de réfection prévus à cet endroit ;

**Considérant** que des échantillonnages doivent être faite ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise l'échantillonnage afin de voir s'il y a de la contamination sur la route 269 entre les rues Bellegarde et Mercier.

#### **50-PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

## 51-FERMETURE DE LA SÉANCE

**2016-11-446** Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 22h00

---

Dany Quirion, MAIRE

---

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.